



Saint-Denis, le 2 avril 2020

La Seine-Saint-Denis citoyenne et solidaire, à l'épreuve du Covid-19

Dès le deuxième jour du confinement, le 18 mars, la presse faisait état des statistiques nationales en matière de contrôle des autorisations de déplacement instaurées par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du virus. Ainsi, dans son édition du 19 mars, l'édition de la Seine-Saint-Denis du Parisien indiquait que « 10 % des amendes dressées dans le pays l'ont été en Seine-Saint-Denis ». Depuis, les articles parus dans les différents médias ont eu tendance à renforcer cette stigmatisation d'une banlieue qui ne jouerait pas le jeu de la solidarité nationale et du respect du confinement.

Si la crise du Coronavirus bouleverse la vie de l'ensemble des français.es, elle constitue également un exceptionnel révélateur des inégalités sociales et économiques. Les mesures de confinement instaurées par le gouvernement le 16 mars, nécessaires pour la lutte contre la propagation du virus, sont parfois, particulièrement difficiles à appliquer dans un contexte de précarité.

Profession Banlieue, centre de ressources politique de la ville en Seine-Saint-Denis, tient en effet à rappeler plusieurs faits concernant le département, qui fait partie de la région la plus touchée par le virus.

La pauvreté en est l'un des marqueurs majeurs : peuplée de près d'1,6 million d'habitant.es, la Seine-Saint-Denis compte 63 quartiers prioritaires en politique de la ville. Plus de 600 000 habitant.es vivent dans ces quartiers, qui regroupent les populations aux revenus les plus faibles, c'est-à-dire sous le seuil de pauvreté (soit 1 000 € par mois pour une personne seule). La Seine-Saint-Denis détient ainsi le record des taux de pauvreté de la France métropolitaine, avec 27,9 % de ses habitant.es vivant sous le seuil de pauvreté (contre 14,1 % au niveau national). Son niveau de vie médian est également le plus faible de France métropolitaine (17 310 €).

Le confinement produit ainsi d'importantes difficultés dans la vie quotidienne des séquano-dyonisien.es les plus fragiles, et notamment celles et ceux vivant dans les quartiers prioritaires :

- **Mal logement :** difficultés à rester confiné.es lorsque le logement est insalubre et/ou surpeuplé. La Seine-Saint-Denis concentre notamment la plus forte proportion de familles nombreuses en France métropolitaine (26 % des familles avec enfants). 32 % des ménages de la Seine-Saint-Denis vivent dans le parc social de logement et 9 % des locataires sont en situation de sur-occupation (écart d'au moins 2 pièces par rapport à la norme) ;
- **Fracture numérique :** impossibilité d'accéder à des activités en ligne comme le reste de la population française (télétravail, école à la maison, exercice physique et loisirs) lorsque les ménages ne sont pas équipés de matériel et de connexions ;
- **Rupture éducative :** continuité éducative mise à mal par un cumul de difficultés (parents absents du fait d'une activité non télétravaillable, fermeture des structures d'accompagnement à la scolarité, impossibilité d'accéder aux outils numériques d'enseignement à distance) ;
- **Rupture de l'accès aux droits :** fermeture des accueils physiques habituellement en charge de l'accompagnement des situations sociales les plus problématiques (aide sociale et aide

Communiqué de Presse

**PROFESSION
BANLIEUE**

alimentaire, violences intra familiales, accompagnement aux démarches administratives), et dans certains cas, problématiques de maîtrise de la langue française, nécessaire à la bonne compréhension des gestes barrière et des communications institutionnelles ;

- **Fragilité de l'état de santé et difficultés d'accès à l'alimentation** : cumul des difficultés sociales qui conduit à une fréquence et à une gravité plus importante des pathologies chroniques, pour l'enfant, pour l'adulte et pour les personnes âgées dépendantes, dont le nombre est en augmentation constante, en Seine-Saint-Denis comme ailleurs. L'accès aux soins de proximité et aux structures médico-sociales dédiées aux personnes âgées, handicapées et dépendantes y sont plus difficiles (carences en médecins généralistes, spécialistes, et infirmiers). Par ailleurs, la faible présence de commerces alimentaires au cœur des quartiers prioritaires vient s'ajouter à la fermeture des marchés de plein air.

Profession Banlieue alerte donc sur la nécessité de comprendre la situation des quartiers prioritaires au regard de la crise du Coronavirus. Le non-respect des règles de confinement, par une minorité, est moins souvent le fruit d'un rejet de l'autorité que d'une impossibilité pratique à les mettre en œuvre.

Profession Banlieue rappelle également que les ouvrier.es et les employé.es sont surreprésenté.es dans la structure socio-professionnelle des quartiers : les habitant.es des quartiers prioritaires, même s'ils sont fortement dépendants aux prestations sociales, ont des revenus dépendant majoritairement du travail. **Souvent à temps partiel, souvent précaire, l'activité des habitant.es des quartiers est essentielle à la vie économique de la France : services à la personne, logistique, entretien, toutes activités non télétravaillables et indispensables à l'accompagnement des plus fragiles et à la continuité des services de première nécessité (alimentation, poste, transports, etc.).**

La Seine-Saint-Denis pâtit déjà d'une image négative auprès de l'opinion publique : il est crucial que la République soutienne les habitant.es des quartiers prioritaires, qui sont à la fois les plus démunis et les plus sollicités en ces temps de crise sanitaire majeure.

Profession Banlieue souhaite sensibiliser les pouvoirs publics et les appelle à :

- Un soutien immédiat aux associations œuvrant dans les quartiers prioritaires. Elles ont subi en 2017 des baisses importantes de moyens (fin des contrats aidés). Elles redoutent aujourd'hui que la période de crise ne pousse les pouvoirs publics à réduire les financements actés pour 2020, mais non encore versés, au motif de l'annulation inévitable de certaines actions en raison du confinement. Ces versements doivent être effectués au plus tôt, et sans conditions ;
- Un discernement dans la mise en œuvre des contrôles des mesures de confinement en Seine-Saint-Denis, et dans l'ensemble des quartiers prioritaires de France. La police nationale doit pouvoir se montrer mesurée et ne pas contribuer à envenimer des situations parfois déjà tendues localement ;
- A toutes les mesures d'urgence permettant d'aider directement les plus fragiles.

Profession Banlieue tient enfin à réaffirmer que les séquano-dyonisien.nes sont avant tout des citoyen.es français.es, en capacité de se mobiliser en situation de crise pour leur prochain, avec l'esprit de pragmatisme et de créativité qui s'impose. Les nombreuses initiatives de solidarité, mises en place ces dernières semaines, sont là pour en attester.

Contacts :

Sandrine Joinet-Guillou, Présidente : sandrine.joinet-guillou@professionbanlieue.org 06 20 69 76 64

Vincent Havage, Directeur : vincent.havage@professionbanlieue.org - 06 19 45 92 30

www.professionbanlieue.org

Communiqué de Presse

